

LE CONCOURS « MÉNAGE DU PRINTEMPS » DE HENKEL
RÈGLEMENT ET RÈGLES DU CONCOURS
Règlement officiel

AUCUN ACHAT REQUIS. En s'inscrivant au présent concours, les participants conviennent de se conformer au présent règlement officiel. Les décisions de l'organisme indépendant responsable du concours qui concernent tous les aspects du concours sont définitives.

1. **COMMANDITAIRE ET DURÉE DU CONCOURS** : le concours « Ménage du printemps » de Henkel (le « **concours** ») est commandité par Henkel Consumer Goods Canada Inc., une société de l'Ontario (le « **commanditaire** »). Le concours débute le 1^{er} avril 2019 à 00:00:00 (heure de l'Est) et se termine le 31 mai 2019 à 23:59:59 (heure de l'Est) (la « **période du concours** »). Les heures sont toutes exprimées en heure de l'Est. Les bulletins de participation doivent être reçus au plus tard le 14 juin 2019 à 23:59:59 (heure de l'Est) (« **fin du délai de grâce** »).
2. **ADMISSIBILITÉ** : pour s'inscrire au présent concours et être admissible à gagner le grand prix (voir l'article 5), une personne (« **participant** ») doit avoir le statut de résident autorisé du Canada et avoir atteint l'âge de la majorité dans sa province ou son territoire de résidence au moment de son inscription. Les employés, dirigeants et administrateurs du commanditaire, de ses sociétés affiliées, représentants, mandataires, magasins participants et agences de publicité ou de promotion et de l'organisme indépendant responsable du concours (collectivement désignés les « **parties associées au concours** »), les membres de la famille immédiate de l'une de ces personnes ou les personnes vivant sous le même toit que l'une d'elles, qu'elles soient parentes ou non, ne sont pas admissibles à s'inscrire au concours. Aux fins du présent règlement officiel, « famille immédiate » s'entend des personnes suivantes, peu importe l'endroit où elles résident : la mère, le père, la sœur, le frère, le fils, la fille, le conjoint ou la conjointe, y compris le conjoint ou la conjointe de fait.
3. **COMMENT S'INSCRIRE** : vous pouvez vous inscrire au concours de l'une des deux (2) façons suivantes :
 - **À l'occasion d'un achat** : au cours de la période du concours, procurez-vous trois (3) produits parmi les produits Henkel participants (les « **produits participants** ») (voir la liste des produits participants à l'article 15) auprès d'un détaillant participant au Canada et prenez une photo (la « **photo** ») du reçu de caisse du détaillant canadien identifié auprès duquel les produits ont été achetés (le « **reçu** »), indiquant la date, qui doit être comprise dans la période du concours, ainsi que votre achat des trois (3) produits Henkel participants clairement identifiés et encerclés. L'achat des trois (3) produits participants doit paraître sur un (1) même reçu. Ensuite, visitez le CleanUpWithSavings.com (le « **site Web du concours** ») et veuillez remplir le formulaire d'inscription (le « **formulaire d'inscription** ») en y inscrivant votre nom complet, votre adresse postale, une adresse de courrier électronique valide et un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre durant le jour (avec l'indicatif régional); veuillez cocher la case pour confirmer que vous vous inscrivez au concours et que vous vous conformez au présent règlement officiel; veuillez cocher la case pour confirmer que vous avez au moins l'âge légal de la majorité au moment de vous inscrire au présent concours; veuillez téléverser une photo de votre reçu et ensuite cliquer sur « soumettre ». La taille de la photo doit être inférieure à 10 Mo et doit être sous format JPEG, PNG, BMP ou PDF. Votre reçu sera alors évalué par le commanditaire (ou l'un de ses représentants désignés) dans les 72 heures afin de déterminer s'il respecte les exigences susmentionnées. S'il est jugé admissible, vous recevrez un bulletin de participation (« **bulletin** »).

de participation à l'occasion d'un achat ») au tirage du grand prix (voir l'article 6). Votre achat peut être effectué auprès de n'importe quel détaillant vendant les produits Henkel participants au Canada. Les reçus doivent être téléversés avant la fin du délai de grâce.

- **Sans achat** : visitez un détaillant participant au Canada pendant les heures normales d'ouverture pendant la durée du concours, repérez trois (3) produits Henkel participants et notez le code CPU de chacun de ces produits (le « code CPU »). Le code CPU se trouve sur l'emballage du produit Henkel. Ensuite, sur une feuille de papier, écrivez à la main votre nom complet, votre province ou territoire de résidence, un numéro de téléphone où on peut vous rejoindre durant le jour (avec l'indicatif régional), une adresse courriel valide et la déclaration suivante : « J'ai lu, je comprends et j'accepte le règlement officiel du concours. » Inscrivez les trois (3) codes CPU et, en acquittant les frais requis, envoyez par la poste à l'adresse suivante : Programme « Ménage du printemps » de Henkel, Dept. 3986, Box 9500 Lakeshore West PO, Oakville ON, L6K 0G4 (le « **bulletin de participation sans achat** »). Après vérification, vous obtiendrez un (1) bulletin de participation au tirage du grand prix (voir l'article 6). Chaque bulletin de participation sans achat doit être un original (pas de photocopie ou d'autres types de reproduction) et doit être envoyé dans une enveloppe distincte, suffisamment affranchie. Les bulletins de participation sans achat doivent être reçus avant la fin du délai de grâce.

4. **BULLETINS DE PARTICIPATION** : les bulletins de participation à l'occasion d'un achat et les bulletins de participation sans achat seront désignés collectivement « **bulletins de participation** ». Une personne peut s'inscrire au concours jusqu'à trois (3) fois durant la période du concours, sans égard à la méthode d'inscription utilisée, et recevoir jusqu'à trois (3) bulletins de participation (sans égard à la méthode d'inscription). Une (1) seule adresse de courrier électronique par personne peut être utilisée pour s'inscrire au concours. Un participant qui s'inscrit au concours de façon non conforme au présent règlement officiel ou qui soumet un nombre de bulletins d'inscription supérieur au nombre permis par le présent règlement officiel sera disqualifié. Une preuve de transmission (captures ou copies d'écran) ne constitue pas une preuve de la livraison. Les bulletins de participation produits au moyen d'un script, d'une macro, d'un procédé robotique, programmé ou automatisé ou de tout autre procédé non conforme à l'interprétation faite par le commanditaire de la lettre et de l'esprit du présent règlement officiel sont interdits et seront exclus. Le commanditaire ne sera pas tenu responsable des bulletins d'inscription transmis en retard, perdus, inadmissibles, falsifiés, endommagés, mal acheminés, tronqués, détériorés ou incomplets, lesquels seront annulés. Une fois reçus, les bulletins de participation deviennent la propriété du commanditaire et aucun ne sera retourné.

5. **GRAND PRIX** : il y a un (1) grand prix à gagner (le « **grand prix** ») qui consiste en un (1) ensemble laveuse-sécheuse TWINWASH® de LG. La valeur au détail approximative du grand prix est de 4 000 \$ (CAD). Livraison et installation incluses. Si le gagnant souhaite ajouter des accessoires additionnels ou des options, il doit les acheter par l'entremise d'un distributeur. Le grand prix doit être installé et assemblé conformément aux instructions d'assemblage et aux recommandations du fabricant.

Le grand prix doit être accepté tel quel, sans possibilité d'échange. Il n'est pas transférable, n'est pas destiné à la revente et n'a aucune valeur de rachat. Dans l'éventualité où le grand prix ou toute partie de celui-ci ne pourraient être décernés de la façon décrite aux présentes ou cesseraient d'être disponibles pour quelque raison que ce soit, le commanditaire se réserve le droit de le substituer pour un autre prix ou partie de prix de valeur égale ou supérieure. Aucun équivalent en espèces ne sera accordé.

6. **TIRAGE DU GRAND PRIX** : un (1) tirage au sort du grand prix aura lieu le 2 juillet 2019 à 10:00:00, heure de l'Est (le « **jour du tirage** »), à Oakville, en Ontario, parmi tous les bulletins de participation admissibles reçus avant la fin du délai de grâce (voir l'article 1) pour déterminer le participant gagnant du grand prix. Les chances d'être déclaré gagnant du grand prix dépendent du nombre total de bulletins de participation admissibles qui seront reçus. Le participant gagnant sera contacté par téléphone ou par courrier électronique dans les trois (3) jours ouvrables suivant le jour du tirage. Un participant gagnant qui (a) ne peut être rejoint par téléphone ni par courrier électronique dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la première notification, (b) ne répond pas correctement à la question d'habileté mathématique (voir l'article 7), ou (c) ne renvoie pas le formulaire de décharge de responsabilité dûment signé dans les délais prescrits (voir l'article 7), sera disqualifié et, à l'entière discrétion du commanditaire et si le temps le permet, un autre participant pourra être choisi au hasard jusqu'à ce qu'un gagnant soit confirmé ou qu'il n'y ait plus de bulletins de participation admissibles, selon la première des deux éventualités. Le commanditaire ne sera pas tenu responsable des tentatives infructueuses de communiquer avec un participant gagnant.
7. Afin d'être déclaré gagnant du grand prix, le participant gagnant doit répondre correctement à une question d'habileté mathématique, et ce sans aucune aide, mécanique ou autre. Le participant gagnant du grand prix sera également tenu de signer et de retourner dans les cinq (5) jours ouvrables de la notification une déclaration et un formulaire de décharge de responsabilité (le « **formulaire de décharge de responsabilité** »), dans lequel il, notamment, (a) confirme qu'il se conforme au présent règlement officiel, y compris aux exigences en matière d'admissibilité, (b) reconnaît accepter le grand prix comme il est décerné, (c) libère les parties associées au concours, chacun de leurs mandataires respectifs, chacune de leurs sociétés associées respectives et chacun de leurs dirigeants, administrateurs, employés, successeurs et ayants droit respectifs (collectivement désignées les « **parties exonérées** ») de toute responsabilité en lien avec le présent concours, la participation du participant gagnant au présent concours, la remise du grand prix et l'utilisation ou la mauvaise utilisation du grand prix ou de toute partie de celui-ci et (d) consent à la publication, à la reproduction et à toute autre utilisation de son nom, de sa ville et de sa province ou de son territoire de résidence, de sa voix, de ses déclarations à propos du concours, de photographies ou d'autres images le représentant, sans autre avis ni rémunération, dans toutes les publicités faites par le commanditaire ou en son nom, de quelque façon que ce soit, y compris la publicité imprimée et diffusée et celle sur Internet. La remise du grand prix sera coordonnée par le commanditaire dans les 6 à 8 semaines suivant la réception et la vérification par le commanditaire du formulaire de décharge de responsabilité (sous réserve de la conformité à toutes les autres conditions et exigences prévues au présent règlement officiel).
8. **CONDITIONS D'INSCRIPTION** : En s'inscrivant au concours, les participants (i) reconnaissent s'être conformés aux conditions officielles, notamment aux conditions d'admissibilité, (ii) acceptent d'être liés par le présent règlement officiel et par les décisions de l'organisme indépendant responsable du concours à l'égard de toute question relative au présent concours, lesquelles sont définitives, exécutoires, sans droit d'appel et à son entière discrétion. Les participants qui ne se conforment pas au présent règlement officiel sont susceptibles d'être disqualifiés.
9. **DISPOSITIONS GÉNÉRALES** : Les parties exonérées se dégagent de toute responsabilité à l'égard (i) de la saisie erronée ou inadéquate des renseignements permettant de procéder à l'inscription et des bulletins de participation qui ne se conforment pas au présent règlement officiel, (ii) des pertes, préjudices ou réclamations causés par un prix remis ou par le concours en soi, (iii) des défaillances du site Web, y compris les problèmes d'origine technique ou humaine, les erreurs d'impression, les données perdues, retardées ou illisibles, les problèmes de transmission, les omissions, interruptions, suppressions, pannes ou

défaillances des lignes téléphoniques ou informatiques, des défauts de fonctionnement technique des systèmes informatiques en ligne, des serveurs, des fournisseurs de services Internet, des logiciels et du matériel informatique, de la non-réception de courriers électroniques ou d'un bulletin d'inscription en raison de difficultés techniques ou d'encombrement sur Internet ou sur un site Web, ou de la combinaison de tout ce qui précède, y compris tout préjudice ou dommage subi par l'ordinateur d'un participant ou de toute autre personne en lien avec le téléchargement de matériel associé au concours ou en découlant, étant entendu que tout ce qui précède peut avoir des répercussions sur la capacité d'une personne à participer au concours. Un formulaire d'inscription ou des données en lien avec l'inscription qui ont été trafiqués ou modifiés seront annulés.

10. Le commanditaire se réserve le droit, avec le consentement de la Régie des alcools, des courses et des jeux (la « **Régie** ») de mettre fin au concours, de le suspendre ou d'en modifier le règlement officiel à tout moment et comme il l'entend, sans préavis. Sans limiter la portée de ce qui précède, si, pour quelque raison que ce soit, le concours ne peut avoir lieu comme prévu initialement, le commanditaire se réserve le droit, avec le consentement de la Régie, d'annuler le concours et de procéder à un tirage au sort parmi tous les bulletins de participation admissibles qui auront été reçus conformément aux procédures applicables énoncées dans le présent règlement officiel. Les parties exonérées ne sont pas tenues responsables des problèmes, des erreurs ou de la négligence pouvant survenir dans le cadre du concours.
11. **Pour les résidents du Québec uniquement.** Les litiges à l'égard de la conduite ou de l'organisation d'un concours publicitaire au Québec doivent être soumis à la Régie afin d'être tranchés par cette dernière. Les litiges à l'égard de la remise du prix peuvent être soumis au conseil uniquement aux fins d'aider les parties à parvenir à un règlement.
12. Toutes les questions au sujet de l'interprétation, de la validité et du caractère exécutoire du règlement officiel ou des droits et obligations des participants et du commanditaire dans le cadre de la promotion, sont régies par les lois suivantes et interprétées conformément à celles-ci : (i) à l'égard des résidents de la province de Québec, les lois de la province de Québec et les lois du Canada qui s'appliquent aux présentes, (ii) à l'égard des résidents des autres provinces canadiennes et territoires canadiens, les lois de la province de l'Ontario et les lois du Canada qui s'appliquent aux présentes, et ce sans tenir compte des principes relatifs aux conflits de lois. Toute tentative commise par un participant ou un autre individu de porter délibérément atteinte à un site Web de la promotion ou de nuire au déroulement légitime de la promotion est susceptible de constituer une violation des lois pénales et civiles et dans l'éventualité où de telles atteintes seraient portées, le commanditaire se réserve le droit d'exercer un recours pour réclamer des dommages-intérêts à l'encontre des personnes responsables dans toute la mesure permise par la loi. La présente promotion est assujettie à toutes les lois fédérales, provinciales, territoriales et municipales.
13. En cas de divergence ou de contradiction entre les modalités et conditions prévues au présent règlement officiel et des déclarations ou d'autres énoncés contenus dans du matériel en lien avec le concours, y compris notamment au point de vente ou dans de la publicité imprimée ou en ligne, les modalités et conditions prévues au présent règlement officiel prévalent, régissent les parties et ont préséance. En cas de divergence ou de contradiction entre la version anglaise et française du présent règlement officiel, la version anglaise prévaut et régit les parties dans toute la mesure permise par la loi.
14. **CONSENTEMENT À L'UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS :** le commanditaire respecte votre droit à la vie privée. Les renseignements fournis seront utilisés uniquement aux fins d'administration du présent concours et de la remise du prix. Pour en savoir davantage sur la façon

dont vos renseignements personnels sont recueillis, utilisés et communiqués par le commanditaire, veuillez consulter la page suivante : <https://www.henkel-northamerica.com/privacy-statement-na?view=content-blank>.

15. PRODUITS HENKEL PARTICIPANTS :

Marques	Variante
Persil	Persil Original 1.18L
Persil	Persil Intense Fresh 1.18L
Persil	Persil Eau Froide 1.18L
Persil	Persil All-in-1 1.18L
Persil	Persil Odor Fighter 1.18L
Persil	Persil Original 2.21
Persil	Persil Intense Fresh 2.21L
Persil	Persil Eau Froide 2.21L
Persil	Persil Odor Fighter 2.21L
Persil	Persil Original 4.43L
Persil	Persil Intense Fresh 4.43L
Persil	Persil Eau Froide 4.43L
Persil	Persil All-in-1 4.43L
Persil	Persil Original 5.02L
Persil	PL CA Original Cps 16ct
Persil	PL CA Original Cps 40ct
Persil	PL CA Original Cps 62ct
Persil	Persil Original Discs 16ct
Persil	Persil Original Discs 40ct
Persil	Persil Original Discs 62ct
Persil	Persil Stain Fighter Discs 15ct
Persil	Persil Stain Fighter Discs 38ct
Purex	Purex Ondée fraîche 1.47L
Purex	Purex Eau Froide 1.47L
Purex	Purex Bourgeons De Lavande 1.47L
Purex	Purex ultra doux 1.47L
Purex	Purex UCL Oxi PLUS 1.47L
Purex	Purex Pur et clair 1.47L
Purex	Purex Bourgeons De Chersier 1.47L
Purex	Purex Liquid Odour Release 1.47L
Purex	Purex UCL Oxi PLUS 1.92L
Purex	Purex Ondée fraîche 2.03L
Purex	Purex Eau Froide 2.03L
Purex	Purex Bourgeons De Lavande 2.03L
Purex	Purex Pur et clair 2.03L
Purex	Purex Bourgeons De Chersier 2.03L
Purex	Purex Liquid Odour Release 2.03L
Purex	Purex ultra doux 2.26L
Purex	Purex UCL Oxi PLUS 2.79L
Purex	Purex Ondée fraîche 2.95L
Purex	Purex Eau Froide 2.95L
Purex	Purex Pur et clair 2.95L

Purex	Purex UCL Oxi PLUS 4.08L
Purex	Purex Ondée fraîche 4.43L
Purex	Purex Eau Froide 4.43L
Purex	Purex Pur et clair 4.43L
Purex	Purex Bourgeons De Lavande 4.43L
Purex	Purex Liquid Odour Release 4.43L
Purex	Purex Ondée fraîche 5.1L
Purex	Purex Eau Froide 5.1L
Purex	Purex UCL Oxi PLUS 5.1L
Purex	Purex ultra doux 5.98L
Purex	Purex Ondée fraîche 6.22L
Purex	Purex Ondée fraîche 9.24L Plt
Purex	Purex Eau Froide 9.24L Plt
Purex	Purex Ondée fraîche 23ct
Purex	Purex Ondée fraîche 54ct
Purex	Purex Ondée fraîche 68ct
Purex	Purex Eau Froide 23ct
Purex	Purex Eau Froide 54ct
Purex	Purex Eau Froide 68ct
Purex	Purex 4in1 Oxi Plus 15ct
Purex	Purex 4in1 Oxi Plus 22ct
Purex	Purex 4in1 Oxi Plus 45ct
Purex	Purex Ondée fraîche 23ct
Purex	Purex Ondée fraîche 54ct
Sunlight	Sunlight Fraîcheur originale 1.15L
Sunlight	Sunlight Morning Fresh 1.15L
Sunlight	Sunlight Fraîcheur originale 1.47L
Sunlight	Sunlight Morning Fresh 1.47L
Sunlight	Sunlight Pur et clair 1.47L
Sunlight	Sunlight Eau Froide 1.47L
Sunlight	Sunlight Fraîcheur originale 2.95L
Sunlight	Sunlight Morning Fresh 2.95L
Sunlight	Sunlight Pur et clair 2.95L
Sunlight	Sunlight Fraîcheur originale 4.43L
Sunlight	Sunlight Morning Fresh 4.43L
Sunlight	Sunlight Pur et clair 4.43L
Sunlight	Sunlight Eau Froide 4.43L
Sunlight	Sunlight Fraîcheur originale 5.08L
Sunlight	Sunlight Morning Fresh 5.08L
Sunlight	Sunlight Citron Frais 5.75L
Sunlight	Sunlight Fraîcheur originale 9.24L
Sunlight	Sunlight Fraîcheur originale 24ct
Sunlight	Sunlight Fraîcheur originale 68ct
Sunlight	Sunlight Morning Fresh 24ct
Sunlight	Sunlight Morning Fresh 48ct
Sunlight	Sunlight Morning Fresh 68ct
Sunlight	Sunlight Pur et clair 24ct
Sunlight	Sunlight Pur et clair 48ct
Sunlight	Sunlight Pur et clair 68ct
Sunlight	Sunlight Fabric Protection 14ct
Sunlight	Sunlight Fabric Protection 50ct

Sunlight	Sunlight Odour Control 14ct
Sunlight	Sunlight Odour Control 50ct
Sunlight	Sunlight OXI Action 14ct
Sunlight	Sunlight OXI Action 50ct
Sunlight	Sunlight Citron Frais 1.47kg
Sunlight	Sunlight Citron Frais 2.94kg
Sunlight	Sunlight Citron Frais 4.42kg
Sunlight	Sunlight Citron Frais 305ml
Sunlight	Sunlight Lime menthe 305ml
Sunlight	Sunlight Antibactérien Orange 562ml
Sunlight	Sunlight Antibactérien Pomme verte 562ml
Sunlight	Sunlight Citron Frais 562ml
Sunlight	Sunlight Concombre-melon 562ml
Sunlight	Sunlight Lime menthe 562ml
Sunlight	Sunlight Ultra Simple & Gentle Original 562ml
Sunlight	Sunlight Lavande 562ml
Sunlight	Sunlight Citron Frais 800ml
Sunlight	Sunlight Lime menthe 800ml
Sunlight	Sunlight Citron Frais 1.2L
Sunlight	Sunlight Lime menthe 1.2L
Sunlight	Sunlight Citron Frais 4.2L
Sunlight	Sunlight Citron Frais 4.2L
Sunlight	Sunlight Citron Frais 5.1L
Sunlight	Sunlight Citron Frais 20ct
Sunlight	Sunlight Effusion d'agrumes 20ct
Sunlight	Sunlight Fraîcheur de bruine océane 20ct
Sunlight	Sunlight Citron Frais 4/55ct
Sunlight	Sunlight Effusion d'agrumes 4/55ct
Sunlight	Sunlight Fraîcheur de bruine océane 4/55ct
Sunlight	Sunlight Citron Frais 4/95ct
Renuzit	Renuzit Adjustable After the Rain 12/198g
Renuzit	Renuzit Adjustable Forever Raspberry 12/198g
Renuzit	Renuzit Adjustable Clean Citrus 12/198g
Renuzit	Renuzit Adjustable SON Pure Breeze 12/198g
Renuzit	Renuzit Adjustable Lovely Lavender 12/198g
Renuzit	Renuzit Adjustable Blissful Apple & Cinnamon 12/198g
Renuzit	Renuzit Adjustable Tranquil Falls Black Cone 12/198g
Renuzit	Renuzit Adjustable Tahitian Breeze Black Cone 12/198g
Renuzit	Renuzit Adjustable Hawaiian Oasis Black Cone 12/198g
Renuzit	Renuzit Adjustable Hawaiian Sunset Cone 12/198g
Renuzit	Renuzit Adjustable Wildflower Dream 12/198g
Renuzit	Renuzit Adjustable Snuggle Linen Escape 12/198g
Renuzit	Renuzit Adjustable SuperFresh Original 12/198g
Renuzit	Renuzit Adjustables Natural Elements Pure Ocean Breeze 12/198g
Renuzit	Renuzit Adjustables Natural Elements Pure White Pear & Lavender 12/198g
Renuzit	Renuzit Adjustables Natural Elements Pure Linen & Orange Blossom 12/198g
Renuzit	
Renuzit	Renuzit Plumeria, Noix de Coco & Ananas 12/198g
Renuzit	Renuzit Vanille, fleur d'abricot & amande 12/198g
Renuzit	Renuzit Peche, freesia & menthe de jardin 12/198g
Renuzit	Renuzit Adjustable 3pk Forever Raspberry 4/3pk 198g

Renuzit	Renuzit Adjustable 3pk After the Rain 4/3pk 198g
Renuzit	Renuzit Adjustable 3pk SON Pure Breeze 4/3pk 198g
Renuzit	Renuzit Adjustable 3pk Clean Citrus 4/3pk 198g
Renuzit	Renuzit Adjustable 3pk Lovely Lavender 4/3pk 198g
Renuzit	Renuzit Snuggle Automatic Spray Refill Linen Escape 6/6.17floz
Renuzit	Renuzit Snuggle Automatic Spray Refill SuperFresh Original 6/6.17floz
Renuzit	Renuzit Snuggle Oil Starter Linen Escape 4/0.71floz
Renuzit	Renuzit Snuggle Oil Refill 2pk Linen Escape 6/1.42floz
Snuggle	Snuggle PLUS SuperFresh Original Scent 6/1.43L
Snuggle	Snuggle PLUS SuperFresh Spring Burst 6/1.43L
Snuggle	Snuggle Une douce fraîcheur 6/120ct
Snuggle	Snuggle Fraîcheur de bouquet printanier 6/1.47L
Snuggle	Snuggle caresse d'orchidée sauvage et vanille 6/1.47L
Snuggle	Snuggle bouffée d'iris bleu et soie de bambou 6/1.47L
Snuggle	Snuggle effusion de lavande blanche et bois de santal 6/1.47L
Snuggle	Snuggle hibiscus des îles et fleur de pluie 6/1.47L
Snuggle	Snuggle Free & Soft 6/1.41L
Snuggle	Snuggle Une douce fraîcheur 6/2.21L
Snuggle	Snuggle Fraîcheur de bouquet printanier 6/2.21L
Snuggle	Snuggle PLUS SuperFresh Original Scent 4/2.8L
Snuggle	Snuggle PLUS SuperFresh Spring Burst 4/2.8L
Snuggle	Snuggle caresse d'orchidée sauvage et vanille 4/2.95L
Snuggle	Snuggle hibiscus des îles et fleur de pluie 4/2.95L
Snuggle	Snuggle Une douce fraîcheur 4/3.41L
Snuggle	Snuggle Fraîcheur de bouquet printanier 4/3.41L
Snuggle	Snuggle Une douce fraîcheur 112/4.25L (Walmart seulement)
Snuggle	Snuggle Une douce fraîcheur 112/4.43L
Snuggle	Snuggle Une douce fraîcheur 24/20ct
Snuggle	Snuggle Une douce fraîcheur 9/80ct
Snuggle	Snuggle effusion de lavande blanche et bois de santal 6/105ct
Snuggle	Snuggle caresse d'orchidée sauvage et vanille 6/105ct
Snuggle	Snuggle Sheets PLUS SuperFresh Original Scent 6/105ct
Snuggle	Snuggle Une douce fraîcheur 6/120ct
Snuggle	Snuggle Sheets Free & Soft 6/120ct
Snuggle	Snuggle Une douce fraîcheur 6/200ct
Snuggle	Snuggle PLUS SuperFresh Original Scent 4/397g
Snuggle	Snuggle PLUS SuperFresh Spring Burst 4/397g
Snuggle	Snuggle Source D'Eau Fraîche 4/439g
Snuggle	Snuggle Bourgeons De Lavande 4/439g
Snuggle	Snuggle Florale 4/439g
Snuggle	Snuggle Scent Shake Blue Sparkle 4/388g
Snuggle	Snuggle Scent Shake SuperFresh Original 4/388g
Snuggle	Snuggle Scent Shakes SuperFresh Spring Burst 4/388g